



COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE MAINZAC

Séance du vendredi 30 août 2019

Membres en exercice : 11

Présents : 7

Votants: 7

Secrétaire de séance:

Francis ROCHE

Date de la convocation: 21/08/2019

L'an deux mille dix-neuf et le trente août l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Patrice DOMINICI (Maire),

Présents : Patrice DOMINICI, Evelyne MAUBRUN, Francis ROCHE, Grégory GAILLARD, Jean-Luc GERVAIS, Romain LABICHE, Régine DELAGE

Représentation:

Excusés: Annette DELAGE, Brigitte VERLHAC, Michèle MERCIER, Solange PARAGE

Absents:

Modification contrat assurance Mairie

Le contrat d'assurance de la mairie est depuis plus de vingt ans signé auprès de la Mutuelle de Poitiers de Soyaux. M. Le maire a souhaité revoir tout le contrat afin de le réactualiser et de comparer les tarifs auprès d'un autre prestataire.

Dans un premier temps, présentation des différents éléments du contrat actuel avec les coûts sur les années 2014-2019.

Le contrat actuel correspond :

- Assurance pour le véhicule Peugeot Partner (1^{ère} mise en circulation 2004 – acquisition 2012)
 - Coût 2014 = 383€ coût 2019 = 409€
- Assurance pour le tracteur Massey Ferguson
 - Coût 2014 = 77€ coût 2019 = 88€
- Assurance pour le micro-tracteur Husqvarna Rider R214TC
 - Coût 2014 = 105€ coût 2019 = 120€
- Multirisques habitation
 - Coût 2014 = 121€ coût 2019 = 148€
- Multirisques Collectivité locale
 - Coût 2014 = 1276€ coût 2019 = 1520€

Le total des cotisations annuelles est de : Coût 2014 = 1 962€ coût 2019 = 2 285 €

M. Le maire présente ensuite une proposition de nouveau contrat auprès de l'agence ALLIANZ de Montbron.

- Assurance pour le véhicule Peugeot Partner (1^{ère} mise en circulation 2004 – acquisition 2012) :
 - Passage d'un mode « tout risques » à assurance classique coût annuel = 364,10 €/an
- Assurance pour le tracteur Massey Ferguson : coût annuel = 85,08 €/an

- Assurance pour le micro-tracteur Husqvarna Rider R214TC coût annuel = 96,74 €/an
- Multirisques Collectivité locale et habitation coût annuel = 1128,75 €/an

Le total de la nouvelle cotisation s'élèverait donc à environ 1765 €/an au lieu des 2285€

Réactualisation des surfaces des bâtiments :

Bâtiments : relevé de la mairie 29/08/2019

• Mairie	:	Bas = 40m2 + étage =75m2	=	115m2
• Les deux logements	:	Bas = 82m2 + étage =35m2	=	117m2
• Salle association	:		=	90m2
• Garage Logement 1	:		=	21m2
• Garage Mairie	:		=	21m2
• Préau 1 (toilette)	:		=	25m2
• Garage Cantonnier	:		=	20m2
• Préau 2 (cantonnier)	:		=	39m2
• Hangar location (Constanceau)	:		=	36m2
• Eglise	:		=	450m2

Total : 934 m2

M. le maire propose donc de changer de prestataire et de signer le contrat auprès de l'agence ALLIANZ de Montbron. Ce nouveau contrat sera valable à compter de la fin du précédent contrat : 05/04/2020

Accord à l'unanimité des membres du conseil

Demande de subvention du Club Nautique Montbronnaise (30€x 2 adhérents)

Suite au courrier du président du Club Nautique Montbronnaise du 05 août 2019 présentant un des rôles du club concernant l'apprentissage de la nage auprès des jeunes du territoire, celui-ci nous demande un soutien pour deux jeunes membres de la commune pour un montant de 30€ chacun, soit 60€ en tout.

Accord à l'unanimité des membres du conseil

DM Rétrocession de la concession au cimetière de la Famille Constanceau

Suite à la délibération du conseil du 07 juin 2019 concernant la rétrocession d'une concession perpétuelle dans le cimetière N°43 (ex101), d'une superficie de 9m2, cette rétrocession prévoit le versement de la somme de 11,87€ et sera imputer au chapitre 67 – article 678.

N'ayant pas prévu cette somme au budget 2019, la trésorerie demande une DM Décision Modificative pour cette somme.

Accord à l'unanimité des membres du conseil

Eclairage Eglise : Finition de l'installation des nouveaux spots LED

L'église de Mainzac compte 8 spots lumineux à l'intérieur. Les anciennes générations de lampes Halogènes tombent souvent en panne, aussi, en 2018, 4 spots avaient été changé par l'entreprise DELAGE SYSTEM pour la somme de 570€.

Il reste donc 4 spots toujours en Halogène et deux d'entre elles sont à changer, M. le Maire propose de procéder au changement en mettant des SPOTS LED. Le coût sera là aussi de l'ordre de 570€.

Accord à l'unanimité des membres du conseil

Travaux Voirie FDAC 2019

Suite à plusieurs stratégies de réalisation de réparation de voirie depuis l'année dernière, M. le maire propose de valider le devis de l'entreprise BARBARI uniquement pour la réparation de la route de Labadias pour la somme de 6 193,44€ et de procéder à la demande de subvention FDAC 2019 auprès du département afin de toucher la somme correspondante.

Accord à l'unanimité des membres du conseil

Informations diverses

- **Délibération Adhésion au contrat Groupe Statutaire**

Suite au changement de taux de cotisation pour le contrat d'assurance statutaire pour Vincent Roche auprès de la société GRAS-SAVOYE via marché d'assurance avec le Centre De Gestion, il faut délibérer afin de reconduire le contrat en 2020.

Accord à l'unanimité des membres du conseil

- **Changement temporaire des horaires du secrétariat de la mairie**

- Horaires d'ouvertures les lundi/mardi et jeudi de 14h à 18H
- Le changement ne concerne que la demi-journée du mardi matin qui bascule au mardi après-midi.

- **Bilan des manifestations de juillet et d'août**

- M. le Maire remercie le comité des fêtes pour la belle manifestation de fin juillet ainsi que M. et Mme Blot pour l'épreuve d'endurance Equestre de début août. Ces deux manifestations ont très bien fonctionné.

- **Elections municipale de 2020**

- Dimanches 15 mars 2020 et dimanche 22 mars 2020
- M. le maire informe le conseil qu'il envisage de se représenter pour un quatrième mandat.

Clôture de la séance à 21h30